

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

7/05/2021

Dossier complet le :

7/05/2021

N° d'enregistrement :

2021-11080

### 1. Intitulé du projet

Création d'un élevage canin

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Le Domaine des Animaux

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Paule LAFON

RCS / SIRET

7 9 9 | 7 7 2 | 2 6 4 | 0 0 0 1 3

Forme juridique

Entrepreneur individuel

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 a)	Défrichement d'une superficie supérieure à 0,5 ha

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de construction d'un centre d'élevage canin aura la capacité d'élever 18 chiens. L'établissement se composera d'un bureau pour les employés, de bâtiments pour l'élevage des chiens (boxs+ maternité + salle de soins), d'un garage pour l'entreposage du matériel.

## **4.2 Objectifs du projet**

Élevage de chiens

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Le projet consiste en la création d'un aménagement faisant l'objet d'un permis d'aménager, il nécessite une opération de défrichage des parcelles 80 à 83, 85, 102, 103 de la section BC à BIGANOS.

Le défrichage sera réalisé par abattage, débardage et arrachage des souches.

Phase de construction des aménagements

- terrassement et nivellement du site ;
- passage des réseaux enterrés et de l'ensemble des réseaux divers ;
- aménagement des voies d'accès et des ouvrages de gestion des eaux pluviales ;
- réalisation des espaces paysagés ;
- construction des bâtiments.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Élevage de chiens

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager (Code de l'Urbanisme)

Dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau (Code de l'Environnement)

Demande d'autorisation de défrichement (Code forestier)

Déclaration à la rubrique 2120 de la nomenclature ICPE (Code de l'Environnement)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale du projet (ha)	43 224 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Parcelles 80 à 83, 85, 102, 103 de la  
section BC - 33380 BIGANOS,

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 4° 6 6' 1 1" 29 Lat. - 0° 9 8' 4 6" 93

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),  
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de  
l'annexe à l'article R. 122-2 du  
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

#### Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type 1 le plus proche se trouve à 1,40 km. Il s'agit de la ZNIEFF « Domaine endigués du Delta de la Leyre ». Le ZNIEFF de type 2 le plus proche se trouve à 1,30 km. Il s'agit de la ZNIEFF « Bassin d'Arcachon ».
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe pas de zone couverte par un arrêté de protection de biotope dans un rayon de 5 km autour du projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	33 380 BIGANOS
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet se situe au sein du parc naturel régional des Landes de Gascogne identifié FR8000018. Le parc naturel marin du Bassin d'Arcachon identifié FR9100006 se situe à 2,3 km de la zone de projet.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de BIGANOS est concernée par un plan de prévention des risques inondation, elle fait l'objet d'un programme de prévention (PAPI). Un PPRN risque submersion marine est prescrit et non approuvé à ce jour.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de BIGANOS se situe dans la zone de répartition des eaux au titre de l'aquifère de l'oligocène à l'ouest de la Garonne. La cote de référence est de -95 mNGF.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Val de l'Eyre est inscrit depuis le 22/06/1973. Le site n'est pas situé sur le périmètre du site inscrit.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone NATURA 2000 la plus proche se trouve à 1,30 km. Il s'agit de la zone NATURA 2000 identifiée « Bassin d'Arcachon et Cap Ferret ».
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé ne se situe sur la commune de BIGANOS.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera raccordé au réseau d'eau potable. Cette demande sera étudiée par le gestionnaire du réseau lors de la demande du permis d'aménager.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	S'agissant de construction en surface le projet n'a pas d'impact sur les masses d'eau souterraines. Le plan d'eau prévu dans le projet atteindra une faible profondeur, il sera en lien avec la nappe superficielle.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des terrassements seront nécessaires pour la réalisation de fondations des bâtiments. Les déblais seront valorisés sur site. Ceux ne pouvant être valorisé seront conduits dans un centre de tri agréé.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seuls impacts sur le milieu naturel sont ceux causés par le déboisement et la construction de bâtiments. La continuité écologique n'est pas impactée puisque les pourtours du projet resteront boisés.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il est à noter qu'aucun rejet ne s'effectuera dans les cours d'eau à proximité du projet. Celui-ci n'aura donc d'impact sur la zone NATURA 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'implantation du projet se fera sur un terrain occupé actuellement par des bois exploités pour la sylviculture. La demande de défrichement concernera les parcelles BC 80 à 83, 85, 102, 103.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un PPRN pour l'aléa de submersion marine a été prescrit le 10/11/2010 et n'est pas approuvé à ce jour. La zone d'étude est localisée en retrait des zones de crue délimitée dans le TRI (Territoire à risque d'inondation).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les déjections des animaux seront revalorisées en compost ou traitées comme des déchets. Le risque sanitaire sera maîtrisé.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déplacements et trafics concernent principalement les employés qui seront peu nombreux sur le site (nombre de salariés < 5)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Lors de la phase travaux le projet générera des déplacements d'engins de chantier sources de nuisances sonores. En phase d'exploitation les nuisances se limiteront aux aboiements des chiens. L'isolement du site et la faible capacité d'accueil limiteront les nuisances générées.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les seules nuisances olfactives générées seront celles liées au compostage des déjections. Elles seront concentrées sur le site, l'impact sur les parcelles voisines sera faible à nul.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le parking sera éclairé la nuit pour assurer sa sécurité. Les émissions lumineuses seront limitées au strict besoin du projet.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet est à l'origine de rejets d'eaux pluviales issues des surfaces imperméabilisées (bâtiments + voiries + parking). Les eaux de ruissellement seront gérées par des solutions compensatoires dont le détail apparaîtra dans le dossier loi sur l'eau à la rubrique 2.1.5.0. Les eaux générées seront préférentiellement infiltrées, à défaut le rejet au milieu hydraulique superficiel sera envisagé.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées domestiques et animales (effluents seulement) créées par l'activité seront traitées par un système d'assainissement non collectif adapté au sol en place.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les déchets créés par l'activité se composeront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des déjections animales : revalorisées en compost</li> <li>- produits médicamenteux et de soin : filière de traitement spécifique</li> </ul>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les parcelles du projet sont actuellement exploitées pour la sylviculture. Une demande d'autorisation de défrichement sera déposée à l'issue du présent cas par cas.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Il n'y aura pas de rejet au réseau public pour les eaux pluviales et usées. Les eaux usées seront gérées par une filière d'assainissement adaptée, les eaux pluviales feront l'objet de la mise en place de solutions compensatoires conformément aux dispositions des SDAGE et SAGE. Un dossier loi sur l'eau sera élaboré pour traiter de cet aspect.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de création d'élevage canin à BIGANOS ne nécessite pas la réalisation d'une évaluation environnementale pour les raisons suivantes :

- faible enjeux environnemental sur la zone d'implantation : parcelles actuellement en sylviculture, hors zones naturelles et protégées,
- le projet porte sur une activité de petite ampleur (18 chiens maximum),
- les eaux pluviales seront gérées par des solutions compensatoires : l'infiltration sera priorisée, à défaut le rejet aux milieu hydraulique superficiel sera proposé avec un débit régulé.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : plan topographique

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



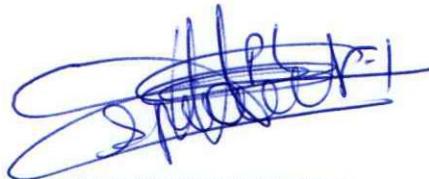
Fait à

Pessac

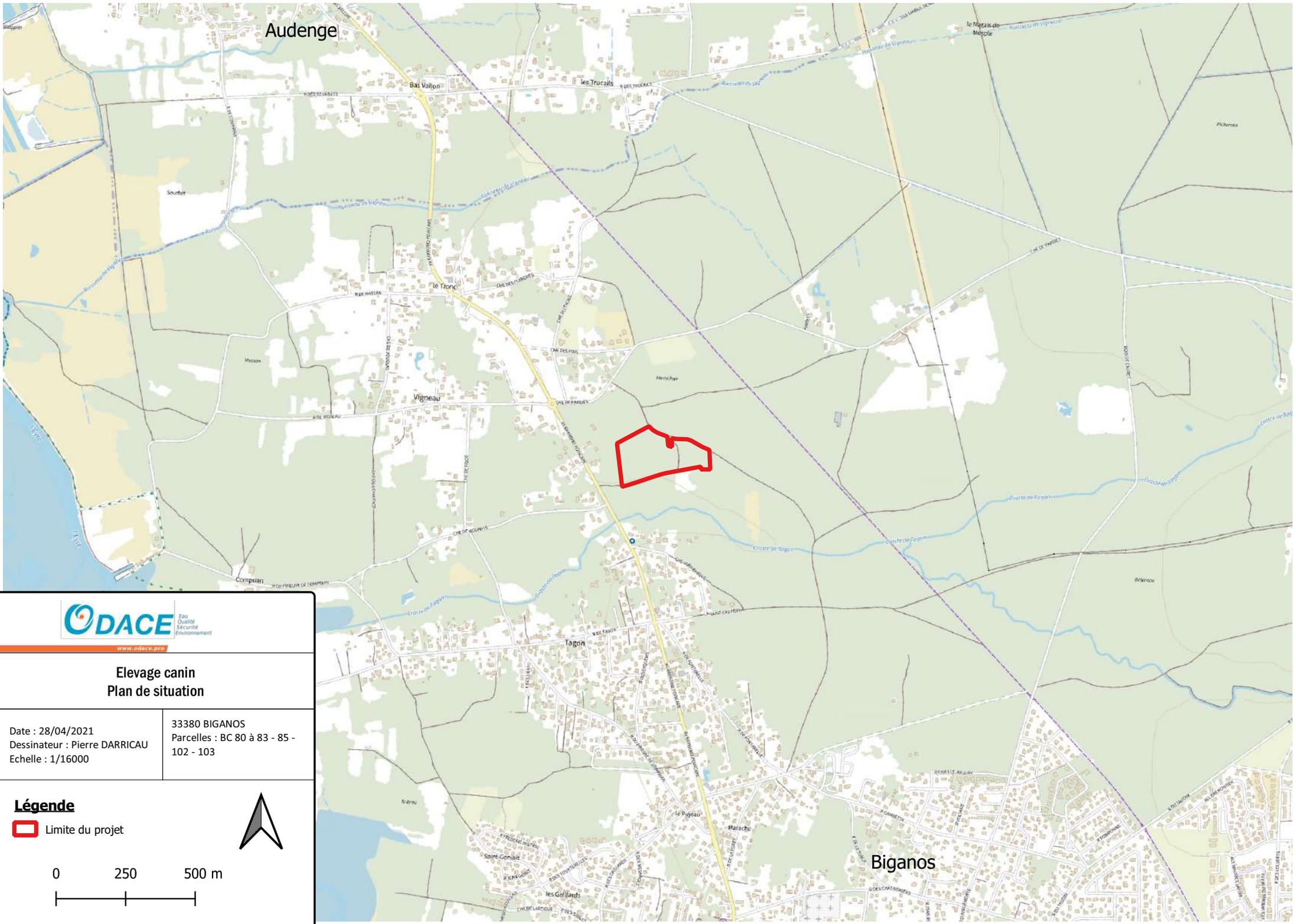
le,

16 MAI 2021

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

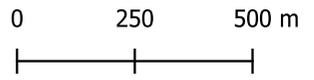


### Elevage canin Plan de situation

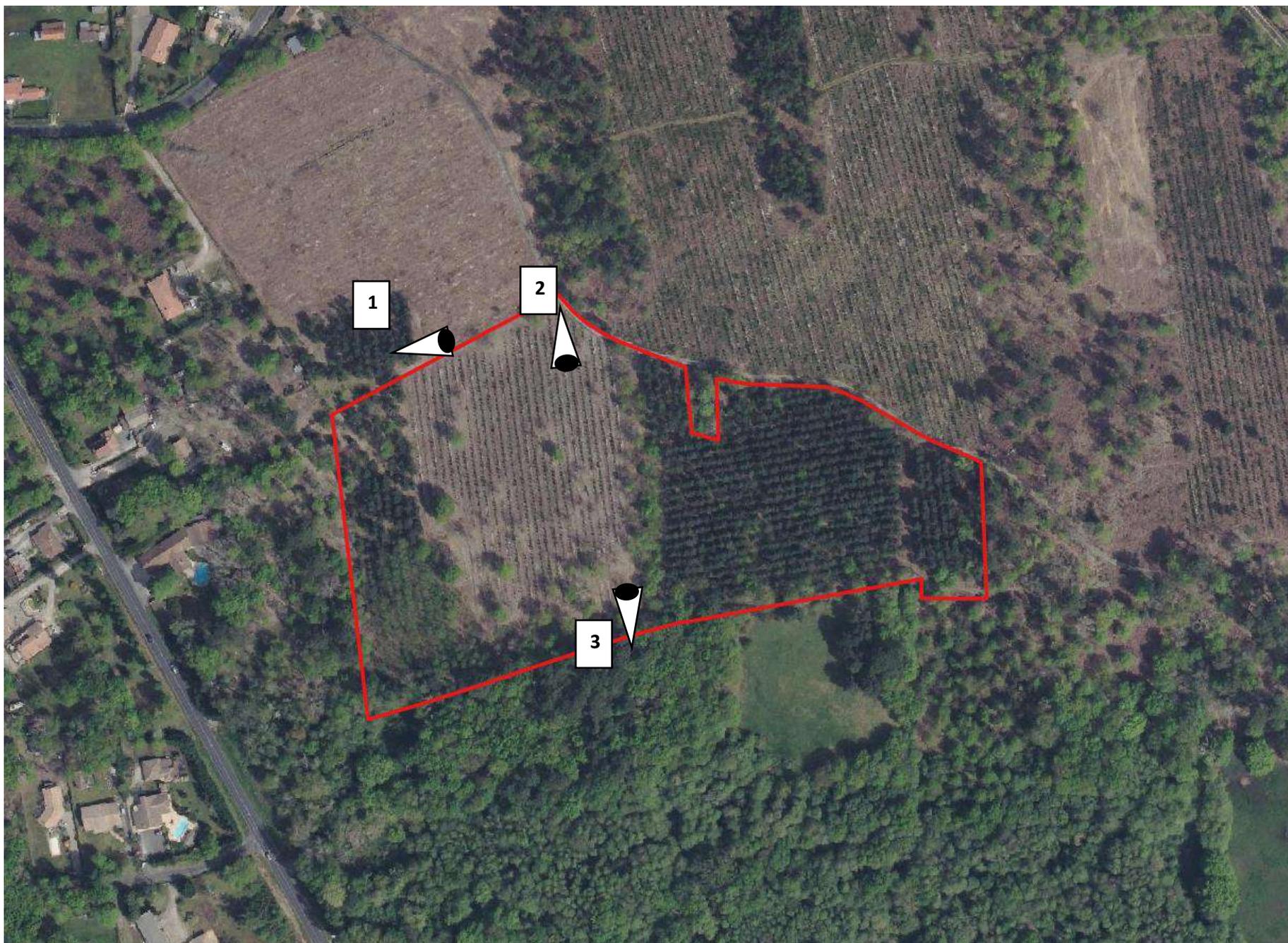
Date : 28/04/2021  
Dessinateur : Pierre DARRICAU  
Echelle : 1/16000

33380 BIGANOS  
Parcelles : BC 80 à 83 - 85 -  
102 - 103

**Légende**  
[Red outline symbol] Limite du projet



Photographies de la zone d'implantation – prises le 22/04/2021











**Le domaine des animaux**  
 Pension canine et Elevage canin  
 Mme LAFON Paule  
 15 Rue du Château d'Eau  
 33600 Passac

MAITRE D'OUVRAGE  
 ADRESSE PROJET

Section BC  
 n° 80 à 83 - 85- 102 -103

DATE  
 05/12/2020

FORMAT  
 A2

ECHELLE  
 N° PLAN / N°0  
 1/400

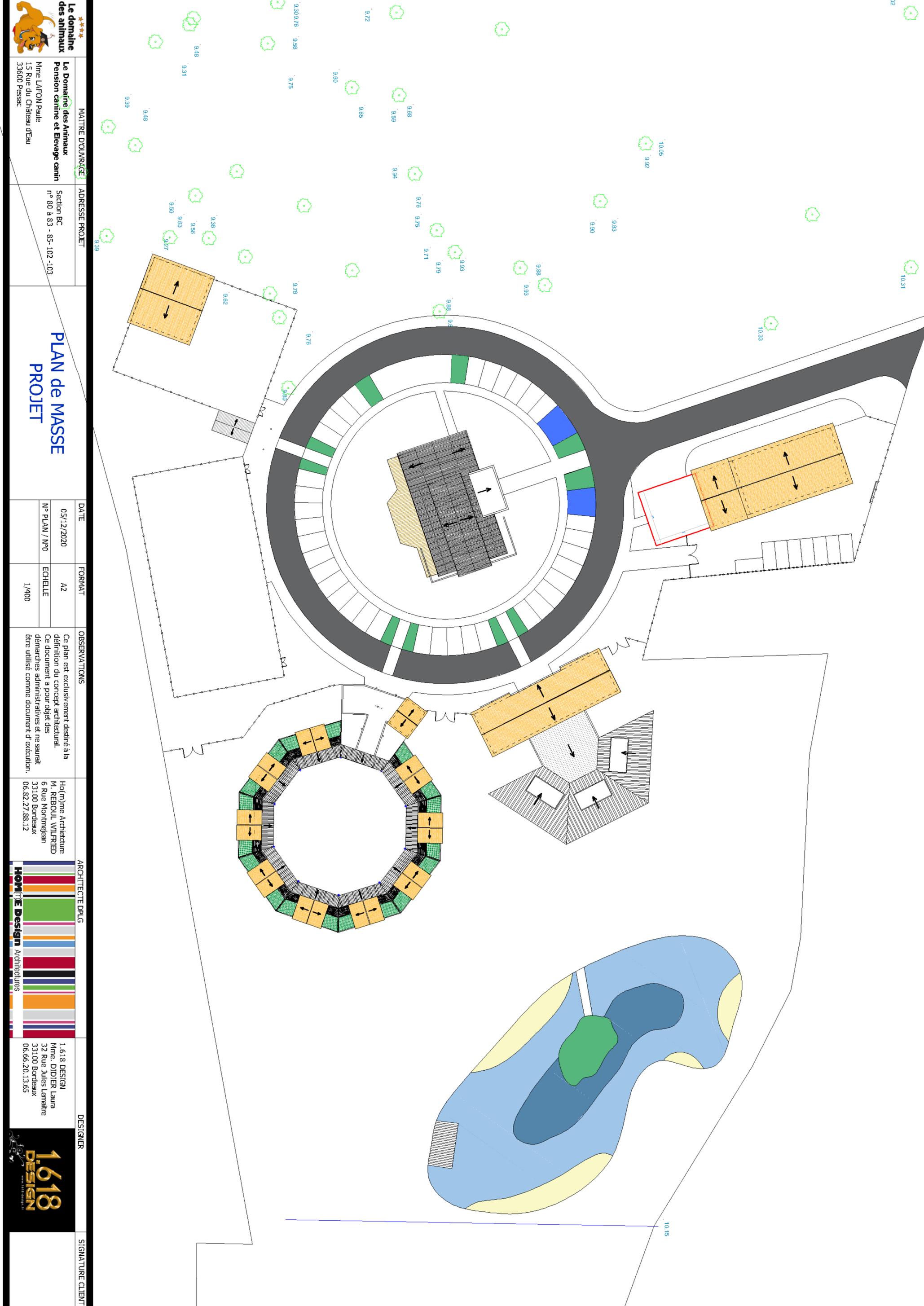
OBSERVATIONS  
 Ce plan est exclusivement destiné à la définition du concept architectural. Ce document a pour objet des démarches administratives et ne saurait être utilisé comme document d'exécution.

ARCHITECTE DPLG  
 Ho(m)ne Architecture  
 M. REBOUL WILFRIED  
 6 Rue Montmejean  
 33100 Bordeaux  
 06.82.27.88.12

DESIGNER  
 1.618 DESIGN  
 Mme. DIDIER Laura  
 32 Rue Jules Lemaitre  
 33100 Bordeaux  
 06.56.20.13.65

SIGNATURE CLIENT

**PLAN de MASSE  
 PROJET**





[www.dace.pro](http://www.dace.pro)

### Elevage canin Plan des abords

Date : 28/04/2021  
Dessinateur : Pierre DARRICAU  
Echelle : 1/3000

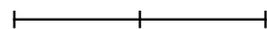
33380 BIGANOS  
Parcelles : BC 80 à 83 - 85 -  
102 - 103

#### Légende

-  Limite du projet
-  Abords du projet à 100m



0      50      100 m



Ruisseau de Tagon

